

Séance du 27 mars 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	en exercice	qui ont pris part à la délibération
11	11	10

L'an deux-mille-vingt-quatre et le vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Valérie LENGARD, Vice-Présidente

Date de la convocation

20.03.2024

PRESENTS : Mme Céline ARPACI, Mme Brigitte BERARD, M. Bernard CAMPEIS, Mme Nadine HULIN, Mme Valérie LENGARD, M. Christian MARCEAU, M. Jean-Paul MARET, M. Stéphane STOLZ.

PROCURATIONS : M. Michel BISSON pouvoir à Mme Valérie LENGARD, M. Omar DEL pouvoir à Mme Nadine HULIN.

ABSENT : Mme Judicaëlle KOMBO-TSIMBA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nadine HULIN.

Objet de la délibération

Adoption du Compte de Gestion de l'exercice 2023

Rapporteur : Valérie LENGARD

N° 06.2024

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2343-1 à L2343-2,

VU l'instruction comptable et budgétaire M14,

VU le Budget Primitif de 2023,

VU la reprise des écritures par le Comptable du montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et celui de toutes les opérations d'ordre passées dans les écritures,

VU le projet de compte administratif 2023,

CONSIDERANT la présentation du compte de gestion de l'exercice 2023,

CONSIDERANT que les écritures retracées dans le compte de gestion du Comptable public du Service de Gestion Comptable de Melun sont en tous points conformes à celles retracées dans le compte administratif de l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Article 1 : Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Comptable public du Service de Gestion Comptable de Melun, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part,

Article 2 : Dit que les résultats ainsi constatés sont conformes au compte administratif de l'ordonnateur,

Article 3 : Approuve le compte de gestion 2023 du Comptable Public.

Pour extrait conforme,
Lieusaint, le 27 mars 2024

Nadine HULIN

Secrétaire de séance

Michel BISSON

Président du CCAS



Le Président :

- *Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération.*
- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de validité.*

Résultats budgétaires de l'exercice

51300 - CCAS LIEUSAINT

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	9 914,40	222 626,83	232 541,23
Titres de recette émis (b)	192,44	117 176,65	117 369,09
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	192,44	117 176,65	117 369,09
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	9 914,40	222 626,83	232 541,23
Mandats émis (f)	2 443,09	156 574,93	159 018,02
Annulations de mandats (g)		5 519,60	5 519,60
Depenses nettes (h = f - g)	2 443,09	151 055,33	153 498,42
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 250,65	33 878,68	36 129,33
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

5110 - CCAS LIEUSAIN

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	9 721,57		-2 250,65		7 470,92
Fonctionnement	116 111,83		-33 878,68		82 233,15
TOTAL I	125 833,40		-36 129,33		89 704,07
II - budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	125 833,40		-36 129,33		89 704,07